

Pièces à fournir pour une inscription :

- ◆ 4 photos d'identité, Agréés service en ligne ANTS
- ◆ La photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport du candidat, en cours de validité.
- ◆ La photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport du représentant légal, en cours de validité. (Si élève mineur)
- ◆ La photocopie du certificat individuel de participation à la JDC ou JAPD ou de l'attestation provisoire « en instance de convocation » ou de l'attestation d'exemption.
- ◆ La photocopie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2ème niveau. (ASSR 2)
- ◆ La photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
Si nom différent, une attestation d'hébergement de plus de 3 mois avec la photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- ◆ La photocopie recto verso de votre permis de conduire, (si vous en possédez un)